

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2019

Procès-verbal

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit mars, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Jacqueline BONATO, Séverine GRANGE, Michel JAY, Alain MAYET, Eric VALLIER.

Absent excusé : Dominique DINNE

Délibérations

1. Convention de mise à disposition de la salle hors sac du foyer de ski de fond

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention de mise à disposition temporaire de la salle hors sac et des sanitaires du foyer de ski de fond aux associations.

Adoptée à l'unanimité

2. Tarifs coupe affouagère 2019

M. le Maire rappelle le code forestier relativement au mode de partage de l'affouage et à la fixation du tarif de retrait.

Après délibération, le Conseil municipal décide que :

- le prix de vente est fixé à **45 € HT** par m³ pour l'affouage 2019 ;
- les conditions d'attribution pour l'année 2019 sont les suivantes :
 - Le partage se fera par foyer pour les résidents permanents.
 - Le partage se fera par foyer pour les résidents secondaires, mais ils n'en bénéficieront qu'une année sur deux.
 - Le bénéfice de l'affouage s'entend par feu sur la commune exclusivement.
 - La date d'enlèvement des grumes sera déterminée au moment de l'inscription.

Remarque : Les inscriptions se feront auprès de la mairie qui attribuera les lots.

Adoptée à l'unanimité

3. Mandat donné au Centre de Gestion (CDG) de l'Isère afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire avec participation employeur

Le conseil municipal donne mandat au CDG Isère pour négocier et mettre en place une convention de complémentaire santé pour les employés communaux.

Adoptée à l'unanimité

4. Échange parcelles communales avec parcelles Michel Vallon

Le conseil municipal suspend temporairement l'échange de parcelles forestières avec M. Vallon, suite à une erreur concernant la parcelle G n° 256. Une nouvelle proposition sera faite sous peu.

Adoptée à l'unanimité

5. Programme de coupe en forêt communale 2019

L'ONF propose un changement de destination économique des parcelles 12, 13, 14 et 15 ouvrant une possibilité de vente des fayards en coupe affouagère.

Adoptée à l'unanimité

Divers

1. Courrier Archers du Mont Aiguille

Le conseil municipal propose de :

- faire le point sur les panneaux de signalétique du site de tir à l'arc de Richardière : nombre de panneaux, implantation, financement ;
- faire fabriquer par les employés communaux des bancs déplaçables, à partir de bois communaux. Ces bancs pourront être mis à la disposition de tous, notamment des Archers ;
- faucher les talus du pas de tir de la Touche avec l'épareuse communale en début de saison ;
- mettre à disposition des Archers le local de rangement du foyer de ski de fond pour leurs activités d'été (local skis et garage).

2. Point sur les modalités de location du gîte mairie

Le conseil municipal confirme qu'il propose aux hébergeurs professionnels la location à prix coûtant, soit 10 € par personne en 2019. Cependant, la commune se réserve la possibilité de louer en direct au prix public, soit 20 € par personne en 2019. La coordination du planning de réservation est réalisée par le secrétariat de mairie.

3. Stationnement des camping cars (taxe de séjour)

La Communauté de Communes du Trièves informe la commune qu'elle doit régler la taxe de séjour sur les passages des camping cars. Elle s'élève à 0,30 € par nuitée.

4. Travaux 2019 sous réserve de l'accord du Comptable du Trésor

- Les travaux de restauration des routes seront effectués au printemps : bouchage des nids de poule, balayage des chaussées, réfection de quelques enrobés.
- Le prochain chantier routier (*Château Vieux, les Oches*) sera lancé le plus tôt possible, probablement cet été.
- La commune continue de maintenir en état toutes les voiries communales et rurales, dans la mesure de ses capacités techniques et financières.
- Les travaux d'agrandissement de la bibliothèque vont s'organiser rapidement : coordination entre l'action des employés communaux, l'intervention d'artisans et le travail des bénévoles.
- Le conseil municipal décide de préparer un appel à candidature d'architectes pour l'évolution des trois blocs de bâtiments communaux :
 - le local technique avec le projet d'extension,
 - le bâtiment mairie avec la descente des bureaux au rez-de-chaussée et l'aménagement du premier étage en habitations,
 - le bâtiment gîte-bar-restaurant pour optimiser les activités installées.

La commune demandera un avis au CAUE. Cela pourra déboucher sur une étude de faisabilité qui pourrait être financée à 80 % par le « programme européen Leader » (*Liaison Entre Action pour le Développement de l'Économie Rurale*). Ce projet représenterait une éventuelle orientation pour la prochaine équipe municipale.

5. Invitation / proposition du CART Chichilienne

Suite à la demande du CART Chichilienne, le conseil municipal est d'accord pour mettre à disposition la salle de réunion du Point Infos, le samedi 27 avril 2019 à 11h30, pour fêter l'accession au statut de réfugiées de Géna et Uerda, accueillies 3 ans auparavant à Chichilienne. La commune offrira également les boissons et quelques grignotages pour cet apéritif.

6. Point commission tourisme Communauté de Communes du Trièves

Suite à une réunion du comité d'exploitation de l'Office du Tourisme du Trièves, une possibilité de subvention pour la signalétique touristique se présente. La commune réalisera un dossier en s'appuyant sur une association locale.

7. Demande de la Caverne du Livre

La demande de réservation de la salle polyvalente pour le samedi 11 mai 2019 après-midi, à l'occasion d'un spectacle organisé par la Caverne du Livre et la responsable « culture » de la CDC (*dans le cadre des « Mots en balade »*) est accordée.

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu :

- mercredi 3 avril 2019 à 11h00 : vote du budget
- jeudi 18 avril 2019 à 20h30

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat